

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes du Grand Pontarlier (CCGP) est signataire d'un Projet Educatif Local (PEL). Dans ce cadre, des actions d'animations sont réalisées en temps extrascolaire afin de proposer une offre d'activités sportives et/ou socioculturelles aux jeunes âgés de 4 à 16 ans résidant sur le territoire de la CCGP.

Ainsi, la CCGP lance un appel à projets qui s'adresse à toutes catégories d'organismes intéressés pour conduire une action dans le cadre du dispositif animations de la CCGP : associations, établissements publics, entreprises, collectivités, etc.

Le programme d'actions du dispositif animations devra s'organiser autour des temps extrascolaires et présenter, entre autres, les objectifs suivants :

- favoriser l'accès aux pratiques culturelles et sportives pour les enfants qui en sont le plus éloignés ;
- privilégier la découverte d'actions non usuelles permettant le développement de la créativité, de la sensibilité, de la curiosité et de l'aptitude logique ;
- développer l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté.

Les propositions du programme d'actions seront retenues selon les critères suivants :

- qualité de l'intervention proposée,
- existence de critères, qualitatifs et quantitatifs, de suivi et d'évaluation,
- **innovation des actions proposées** (actions pertinentes sur des thèmes variés et nouveaux),
- modalités d'association et de participation des acteurs concernés par le projet,
- respect des exigences administratives de la procédure mise en place,
- prix de l'intervention proposée.

Pour l'année 2023 et comme l'année précédente, une attention toute particulière sera accordée aux actions **novatrices en direction des enfants de 4 à 6 ans** qui pourront nous être proposées.

Merci de présenter vos futurs projets de manière argumentée et orientée en fonction du cadre général exposé ci-dessus.

Si vous souhaitez répondre à cet appel à projets, veuillez télécharger les documents à remplir, disponibles sur le site grandpontarlier.fr ou ville-pontarlier.fr.

Les dossiers d'appel à projets devront impérativement être envoyés par voie électronique au plus tard le **24 octobre 2022**, délai de rigueur, à l'adresse suivante :

accueil.ces@ville-pontarlier.com

Vous pourrez obtenir tout renseignement qui vous paraîtrait utile, au sujet de cet appel à projets, auprès du service chargé de l'instruction du dispositif animations de la CCGP :

Pôle accueil – Service Politique de la Ville
Mairie de Pontarlier
69 rue de la République
25300 Pontarlier Cedex
Tél. : 03.81.38.82.46